

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 1802-08

L'an deux mil DIX - HUIT le SEIZÉ Février à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes  
Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu  
habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence  
de Monsieur Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 15

Présents : 13+1 proc

Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Edith LONCHAMPT – Christian  
DI MARTINO – Joëlle JACOB – Patrice MARTIN – Michel CORSINI –  
Fabienne GALLI – Fabrice FONTAINE – Karine FAGES DEMAIN –  
Peggy DALMAS – Sandrine BARRALIS – Françoise RUSSO

Absent : JEANROY Frédéric

Absent excusé : Jean-Marc BLANIC

Secrétaire : Fabienne GALLI

Assesseurs : Sandrine BARRALIS – Karine FAGES DEMAIN

**Objet** : Désignation d'un  
Délégué - Commission  
Communale chargée de la  
révision des listes électorales  
de la propriété forestière

Monsieur le Maire Demande à l'Assemblée si celle – ci est d'accord pour voter à main levée et non à bulletin secret.  
Le Conseil, à l'unanimité des présents, décide de voter à main levée.

Suite à une circulaire de Monsieur le Préfet des Alpes – Maritimes, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à  
procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger à la Commission Communale  
chargée de la révision des listes électorales de la propriété forestière.

Est Candidat :

Sur le poste de titulaire : Joëlle JACOB

Sur le poste de suppléant : Fabienne GALLI

**Joëlle JACOB**, demeurant 1329 Chemin du Cayre à CANTARON est désignée par TREIZE voix POUR et UNE  
Abstention, Déléguée Titulaire

**Fabienne GALLI** demeurant 57 Chemin de La Rasclaou à CANTARON est désignée par TREIZE voix POUR et  
UNE Abstention Déléguée suppléante.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,



Le Maire  
Gerard BRANDA